

PROCÈS-VERBAL DE LA 125<sup>e</sup> RÉUNION RÉGULIÈRE DU  
COMITÉ PARITAIRE SANTÉ ET SÉCURITÉ SEMB SAQ,  
TENUE LE MERCREDI 8 MARS 2006  
À LA SALLE GAMAY,  
DE L'ÉDIFICE TELLIER, SOUS LA PRÉSIDENTE DE  
M. JEAN GAGNÉ , COPRÉSIDENT SYNDICAL DU COMITÉ

**Étaient présents :**

MME. Marielle B. Murray – Membre patronal

MM. Jean-Noël Bordeleau – Membre patronal  
Daniel Chartrand – Membre syndical  
Jean Gagné - Membre syndical  
André Gagnon – Membre syndical  
Benoît Gingras - Conseiller à la prévention  
Gilbert Gravel- Coprésident patronal  
Claude Rivard – Représentant à la prévention  
James G. Robert – Coprésident syndical

**Étaient absents :**

Mme Carole Massé – Membre syndical  
M Pierre Dénommée – Membre patronal

**Invitée :** Mme Sylvie Maltais – Chef de Service santé sécurité

**125.00 Ouverture de la réunion**

M. Jean Gagné agit à titre de président et M. Daniel Chartrand agit à titre de secrétaire de la réunion. Ouverture de la réunion à 13h25.  
La partie syndicale déplore l'absence de Mme Carole Massé pour une 2<sup>e</sup> réunion de suite. Son supérieur se voit dans l'impossibilité de la remplacer le mercredi, journée d'envoi au courrier. La partie patronale va se consulter dans le but de trouver une solution, la tenue de nos réunions le jeudi est suggérée.

**125.01 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M Jean-Noël Bordeleau et appuyé par M. James G. Robert l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

## **125.02 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 8 février 2006**

Il est proposé par M. Jean-Noël Bordeleau et appuyé par Mme Marielle B. Murray, l'adoption du procès-verbal de la réunion du 8 février 2006 en tenant compte des modifications suivantes :

MDF-Vrac #23452

1<sup>e</sup> paragraphe : lire « recommandées » au lieu de « recommandés ».

2<sup>e</sup> paragraphe : lire « bruit qui » au lieu de « bruit que »

Purel : lire « archives » au lieu de « archive » et « acceptées » au lieu de « acceptés ».

Simdut : lire « concernant » au lieu de « concernent ».

Dossier VIP : lire « Service gestion biens et immeubles » au lieu de « service conseil ».

## **125.03 Suivi des dossiers**

### Formation SST

M. Gravel nous informe qu'une rencontre est prévue demain avec M. Daniel Caillé, responsable de la formation, afin de discuter du budget relié aux différentes formations en santé et sécurité. Celui-ci a été approché pour être membre du comité mais se voit dans l'impossibilité à remplir ce rôle.

Dans un souci de transparence, M. Gagné suggère la présence de M. Rivard à cette réunion prétextant son expérience et son histoire du comité.

Suite à une discussion, nous convenons que M. Rivard sera présent à cette rencontre.

### Transpalette Yale

M. Gingras nous fait part des difficultés rencontrées lors du test sur l'appareil. Le technicien était dans l'impossibilité de modifier électroniquement les paramètres de la vitesse. M. Bordeleau nous informe des problématiques similaires vécus à sa succursale et du fait qu'il n'y a pas de pièces disponibles pour empêcher que le transpalette vacille.

M. Rivard commente un accident de travail occasionné par un transpalette qui vacille.

Le test sera repris ultérieurement et les prochains appels d'offres tiendront compte de ces éléments.

### Banc à la caisse

M. Gravel nous indique qu'il doit rencontrer Mme Maltais afin qu'elle maîtrise bien le dossier avant de faire la présentation au comité de gestion.

M. Gagné déplore la lenteur à finaliser ce dossier qui tarde même si le travail est complété de notre part.

M. Gravel précise les enjeux et les raisons expliquant ce retard, une longue discussion s'ensuit. M. Gingras nous rapporte que le banc choisi à la SAQ Dépôt Trois-Rivières est présentement défectueux. Nous devons valider l'origine du bris afin de nous assurer de faire le bon choix.

Suite à une rencontre avec Mme Madeleine Gagnon, Mme Maltais nous rapporte que ce dossier demeure prioritaire, la présentation finale ne devrait tarder et M. Rivard sera présent.

### Transpalettes manuels

M. Gingras procède au dépôt d'un document intitulé « Portrait Global : Transpalette manuel en succursale » issu de la compilation des données du questionnaire envoyé aux succursales possédant un transpalette manuel. Suite à cette présentation, il en explique le contenu.

M. Gravel propose de jumeler ces données à celles du service de la distribution sur le nombre de caisses et le poids des palettes. Aussi il nous entretient des accidents reliés à l'utilisation du transpalette. Suite à une discussion sur la double palettisation, M. Rivard précise que ce portrait représente une étape du plan d'action qui nous permet de dresser un profil. Par la suite, nous devons évaluer dans quel environnement ou circonstances nous validerons l'utilisation de cet appareil.

M. Gagné signale que notre plan d'action doit répondre aux conclusions du rapport d'intervention de la C.S.S.T.

Devant l'ampleur de ce dossier et comme il l'a initié avec lui, M. Rivard demande à ce que M. Gagné l'accompagne lors des prochaines étapes du plan d'action.

### Maternité sans danger

M. Rivard propose comme solution aux changements de postes des personnes identifiées dans le programme, que seuls leurs fonctions figurent.

Aussi, comme le nouveau système téléphonique est en implantation, il suggère de valider tous les numéros. M. Gingras fait lecture de la lettre de remerciement adressée à M. Jean JR. Laperrière pour son apport à ce dossier.

## SIMDUT

M. Gingras avoue ne pas avoir progressé dans ce dossier mise à part les pictogrammes qui sont prêts pour le communiqué.

M. Gravel se propose de contacter Mme Michèle Perron des communications pour nous suggérer des moyens pour acheminer notre information.

M. Rivard suggère de relancer notre journal du comité « Le Messenger » qui était notre véhicule d'information privilégié.

## Purel

Il est suggéré d'intégrer cet élément dans un plan de communication. Au niveau de la banque d'archives, M. Rivard nous indique avoir terminé la lecture des procès-verbaux, il reste à compartimenter les informations et cibler celles qui seront pertinentes à notre banque dans Intranet.

Nous convenons que ce projet n'est pas considéré comme une urgence.

## Froid succursale

Mme Murray nous informe que dorénavant, le rideau de chaleur sera partie intégrante de l'appel d'offre.

## Système téléphonique

Dossier fermé.

## M.D.F.-Vrac #23452

M. Gravel nous indique que M. Lebrun va vérifier la possibilité d'installer un système de chauffage indépendant cette semaine. M. Gagnon se questionne face aux lacunes lors de l'évacuation suite à la fuite de gaz de l'été dernier et aussi lors des urgences qui surviennent la fin de semaine car ils sont seuls, les employés du CDM étant en congé.

M. Gravel précise qu'ils sont à refaire le plan d'évacuation et que tous ces éléments seront considérés. M. Gagné questionne à savoir si la sécurité au C.D.M. est munie d'un détecteur à gaz comme au C.D.Q. M. Gravel indique que cet élément est prévu au plan d'urgence qui est de la responsabilité de M. Stéphane Dumberry.

## Dossiers ponctuels

### Formation secouriste

Ce dossier sera discuté demain lors de la rencontre avec M. Daniel Caillé.

### Dossier VIP

Mme. Murray demande des explications sur la situation suite à la visite au # 23148 des gens du Service gestion biens et immeubles.

M. Rivard, à partir d'un entretien avec M. Serge D'Avignon du # 23148 explique la situation vécue lors de la visite.

Mme Murray exige de différencier le dossier V.I.P. du service de gestions biens et immeubles. Une discussion a lieu sur la mécanique de gestion des dossiers en santé sécurité au niveau de la performance.

Mme Murray précise que son service ne traite rien si aucun billet n'est ouvert au 6124.

M. Chartrand questionne à savoir s' il y a une formation prévue au dossier VIP? Devant l'interrogation, il est convenu de faire suivre cette demande à la rencontre avec M. Daniel Caillé demain.

### # 23138

Concernant les allongeurs de tablette, il est convenu d'insérer l'information dans la banque d'archive.

### Isabelle Marcoux

M. Gingras nous fait lecture de la lettre de remerciement adressée à Mme Marcoux.

### P.D.C. 3<sup>e</sup> étage

M. Gravel fait état de la rencontre d'information du 23 février dernier. Aussi, un questionnaire leur a été remis pour assurer un suivi des plaintes.

Mme Murray explique ce qui a été fait, les problématiques et l'orientation à suivre. M. Rivard rapporte les travaux occasionnés par une infiltration d'eau au local 317 du P.D.C.

### Suite P.D.C. 3<sup>e</sup> étage

Aussi, il mentionne que les gens ont bien apprécié la rencontre d'information et réalisent que leurs plaintes sont considérées.

### **125.04 Rapport d' accident du travail et d'enquête**

M. Gravel nous informe du projet du nouveau formulaire d'enquête qui couvre les volets prévention et réparation spécifiquement pour mieux cibler nos interventions. Aussi, il nous entretient de la possibilité d'achat d'un logiciel intégré en S.S.T.

De plus, une formation aux gestionnaires en enquête et analyse est aussi envisagée.

### **125.05 Affaires nouvelles**

#### Coffre-fort

Devant la nouvelle tendance des voleurs à faire ouvrir le coffre-fort, M. Gagnon souligne la problématique si l'employé est seul et ne possède pas le numéro du coffre-fort. M. Rivard donne en exemple le vol par effraction effectué dernièrement au # 23132. Un suivi demeure à faire à ce sujet.

#### SAQ-Express # 23314

M. Rivard déplore le fait que 2 soirs par semaine, l'employé de cette succursale se retrouve seul depuis janvier. Le nouvel horaire du directeur et le manque de budget sont à l'origine de cette problématique dénoncée au G.T.C. Aussi, la lumière du stationnement n'est toujours pas changée.

M. Rivard trouve spécial qu'au # 23061, ils ont corrigé cette lacune mais pas au # 23314.

#### #23196 Sorel

M. Gingras nous avise que le soumissionnaire est désigné pour la pose du rideau coupe froid . M. Rivard souhaite que les polars des employés soient remplacés suite aux difficultés rencontrées à cette succursale.

M. Gravel prétextant un exemple aux entrepôts s'oppose à cette demande.

#### # 33567 Drummondville.

M. Rivard, à partir d'un avis d'accident, questionne à savoir si les caisses au niveau de la stabilité reçoivent plus de colle maintenant qu'auparavant.

M. Gravel va assurer un suivi.

### Sac de coton

M. Rivard, à partir d'un appel d'un employé, se questionne à savoir si une procédure est prévue dans le cas où le sac d'un client n'est pas hygiénique. Il semble que non, toutefois M. Rivard ajoute qu'un employé pourrait refuser de le manipuler si tel est le cas.

### **125.06 Levée de la réunion**

M. André Gagnon propose la levée de la réunion à 16h17, appuyé par M. Claude Rivard.

---

Gilbert Gravel  
Coprésident patronal

---

Jean Gagné  
Coprésident syndical